

PRÉSENTATION BAT'IM CLUB

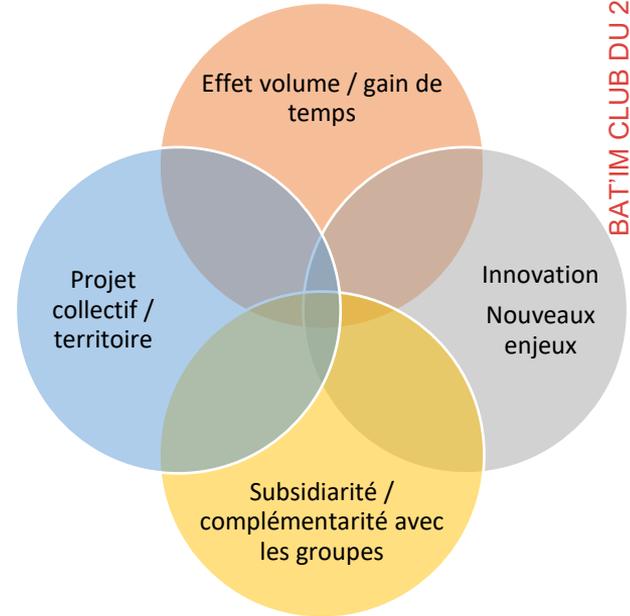
jeudi 25 mars 2021

Visioconférence

> Quelle traduction pour le projet stratégique de MASH ?

Les principes d'intervention de MASH :

- Répondre à un projet de territoire impliquant des entreprises locales
- Intervenir en subsidiarité des actions de mutualisation des groupes
- Se positionner sur des sujets qui émergent des collectifs portés par les associations régionales



Principes généraux

Traduction dans un projet stratégique



Le choix de la forme associative

Structure à **but non lucratif** dont l'objet peut être large

Une structure « **fiscalisable** »

Une **forme souple** ouverte à toute personne, publique ou privée

Une **gouvernance** pouvant être entièrement façonnée par les statuts

Une **création relativement simple et rapide**



Deux catégories de membres

Les membres de droit :

1. Les opérateurs hlm membres de l'USH des Pays de la Loire qui souhaitent adhérer à la centrale d'achat (sans obligation de participer à tous les projets)
2. L'USH des Pays de la Loire

Les membres volontaires :

1. D'autres personnes morales souhaitant participer à un projet porté par la centrale d'achat (opérateurs hlm non ligériens, collectivités, autres partenaires...) => adhésion pour la durée du projet/marché après agrément des instances de l'association



La gouvernance

Assemblée générale

- Un membre = une voix
- Désigne les membres du directoire
- Ratifie l'adhésion des membres volontaires
- Approuve les comptes
- Décide de la modification des statuts

Directoire

- 3 à 7 membres, dont un président et un trésorier, désignés parmi les membres de droit
- Détermine les orientations de l'activité et décide des projets et services proposés
- Valide l'adhésion des membres volontaires
- Fixe le montant des cotisations
- Approuve le budget

Président

- Confié à l'USH des Pays de la Loire en tant que personne morale
- Représente l'association dans tous les actes de la vie civile
- Convoque et préside l'assemblée générale



Un fonctionnement par projet

Administration
générale



Fonctionnement par
projet

- **Frais fixes les + réduits possibles** : mise à disposition personnel, expert comptable, CAC si nécessaire, abonnement plateforme marchés, frais liés aux instances
- **Couverts par les cotisations** des membres
- Pour chaque projet, **signature d'une convention** entre chaque membre concerné et l'association pour définir les modalités du projet
- Frais : mise à disposition personnel, AMO, frais de réunion...
- Refacturation des coûts aux membres concernés, selon une **clé de répartition** définie projet par projet => **comptabilité analytique**
- Modalités de pilotage, composition CAO... définies pour chaque projet
- Exemples de projet : EnergieSprong, fourniture d'électricité, prestation d'enquête de satisfaction...



Les moyens de l'association

Moyens humains et matériel :

1. Personnel : mis à disposition par l'USH des Pays de la Loire. Régime du prêt main d'œuvre à titre gratuit – mais remboursement du salaire chargé.
2. Locaux mis à disposition par l'USH des Pays de la Loire (siège déclaré à l'USH PL)

Moyens financiers :

1. Cotisation annuelle des membres réduite pour couvrir les frais fixes. Montant fixé annuellement par le directoire
2. Contribution financière par projet / par consultation. Refacturation des frais engagés selon une clé de répartition fixée dans la convention signée entre les membres concernés et l'association.



Bilan 2020

3 projets portés

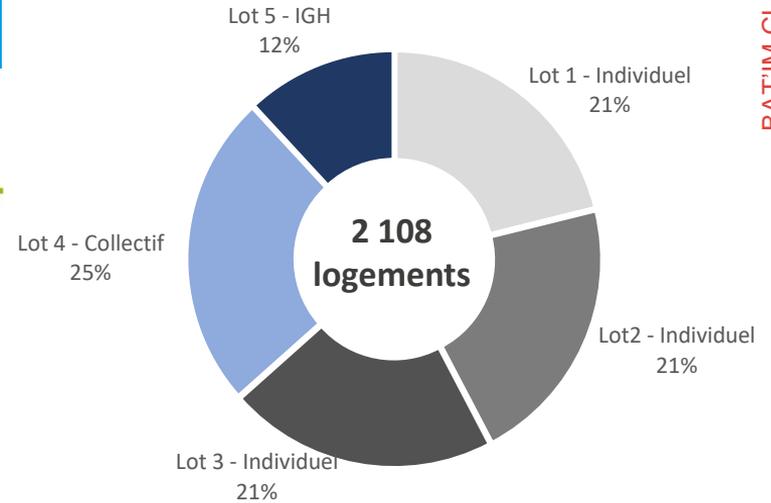
1. Achat de masques
2. Consultation sur l'électricité
3. EnergieSprong Pays de la Loire



- 12 organismes ligériens et 2 organismes bretons



- Une 1^{ère} vague en 5 lots



ZOOM SUR LE MARCHÉ ENERGIESPRONG



Perspectives 2021

Une enquête lancée auprès des adhérents

1. Recueillir leurs attentes alors que la réorganisation liée à loi ELAN
2. Les sonder sur une proposition de consultation sur du hors site dans le neuf

La poursuite des chantiers en cours :

1. Conduite du dialogue compétitif EnergieSprong
2. Conduite des différentes étapes du MS sur la fourniture d'électricité

